

*Cette charte d'accueil, fruit d'une réflexion collective met en exergue les valeurs professionnelles où l'enfant, en tant que personne, est au coeur de nos préoccupations. Il est donc pour nous fondamental :*

**D'accueillir l'enfant dans le respect de son individualité, avec bienveillance,**

**D'assurer une sécurité affective pour favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant,**

**De valoriser l'enfant et le mettre en confiance afin de promouvoir l'estime de soi,**

**D'accompagner l'enfant dans la recherche de ses possibilités et de ses ressources pour qu'il soit conscient de ses compétences et confiant en ses capacités,**

**De prendre en considération le rythme de chaque enfant avec les aléas de la vie en collectivité,**

**D'offrir un espace de vie adapté et sécurisé pour l'accueil de l'enfant,**

**D'écouter la demande d'accueil de chaque famille et la respecter selon ses valeurs et ses besoins,**

**D'établir une relation de qualité entre les familles et les professionnels,**

**D'assurer la cohésion, la communication et le respect mutuel au sein de l'équipe de professionnels,**

**De mettre à l'honneur au quotidien le partage et la convivialité.**

Franck REYNIER  
Président de Montélimar-Agglomération  
Maire de Montélimar



Bruno ALMORIC  
Vice-Président de Montélimar-Agglomération  
délégué à la Petite Enfance

